

JE CRÉE MON ENTREPRISE



À CHAQUE ÉTAPE,
MON CHÈQUE CRÉA



L'Europe s'invente chez nous

QUELQUES CONSEILS POUR RÉUSSIR

01

Formalisez votre plan d'affaires grâce au conseil d'un professionnel et au chèque CRÉA « Préparation du projet ».

02

Pour apprendre à gérer votre future entreprise, bénéficiez d'une formation à la création d'entreprise: un parcours individualisé entre 90 et 202 heures de formation.

03

Testez votre projet « grandeur nature » grâce au chèque CRÉA « Test d'activité ».

04

Vous devenez associé dans une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE), le chèque « Entrepreneur salarié associé » récompense votre investissement dans les décisions de la CAE.

05

Étudiez le financement de votre projet par un prêt d'honneur à taux 0 : sollicitez un professionnel grâce au chèque CREA « Prêt d'honneur ».

06

Pour couvrir votre emprunt bancaire, appuyez-vous sur un spécialiste pour monter le dossier grâce au chèque CREA « Garantie ».

07

Vous n'avez pas la garantie du soutien bancaire pour votre projet ; faites étudier un financement alternatif par un expert grâce au chèque CREA « Microcrédit ».

08

Pendant les 3 premières années d'activité de votre entreprise, vous pouvez bénéficier d'un suivi personnalisé, via le chèque CREA « Suivi post-crédation ».

POUR QUI ?

Les demandeurs d'emploi, et les jeunes de moins de 30 ans, souhaitant créer une entreprise sur le territoire du Grand Est.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

• 1 porte d'entrée : la Région Grand Est.

• 74 opérateurs sur le territoire du Grand Est.

Le montant du chèque est versé directement à l'opérateur qui vous accompagne.



Pour demander vos chèques CRÉA, rendez-vous sur : cheques-crea.grandest.fr